

CERTIFICAT BPD

Nous confirmons

que l'entreprise **Galexis AG, Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse** est autorisée à distribuer des médicaments;

que l'entreprise se conforme aux règles suisses de bonne pratique applicables à la distribution pour les médicaments (BPD), règles qui correspondent aux exigences de la Directive de la Commission Européenne;

que l'entreprise est sujette à inspections périodiques par les autorités compétentes et que la dernière inspection de base en date a été faite **le 9 avril 2008**;

que les exigences concernant la distribution de médicaments pour l'exportation sont équivalentes à celles valables pour les produits commercialisés en Suisse.

Berne, 31 août 2009
No 09-1567



Swissmedic
Institut suisse des produits
thérapeutiques



Michel Keller